

# municipalité & famille

volume numéro  
**6.2**

avril 2009

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

sommaire



## 2 ÉDITORIAL

- Thèmes en émergence dans les PFM: une occasion de convergence dans les interventions municipales
- Courrier des lecteurs

## 3 POINT DE VUE ÉDITORIAL

- Les PFM ont leur place
- En bref

## 4 BILLET DU FORMATEUR

- La PFM, des plus jeunes jusqu'aux aînés
- Nouveaux membres

## 6 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

- Les lancements de PFM
- Des actions de PFM pour les personnes âgées et les familles immigrantes

## 8 ÉTUDES ET RECHERCHE

- Les PFM: une avenue pour soutenir le développement social d'une communauté

## 11 DOSSIER FAMILLE

- La Fête des voisins

## 12 DOSSIER MUNICIPALITÉ

- Le « penser et agir... rapprochement interculturel », vous connaissez?
- Gatineau, terre d'accueil pour l'UMQ et les familles

## 13 ACCOMPAGNEMENT PFM

- Des mots justes et remplis de sens

## 14 LES FAMILLES DANS LE MONDE

- Une déclaration partenariale produite à Gatineau
- Une conférence internationale se tiendra à Sherbrooke
- À voir et à lire

## 16 RENDEZ-VOUS ANNUEL

- 21<sup>e</sup> Colloque, Ville d'Amos
- Les Actes du 20<sup>e</sup> Colloque
- Calendrier



## Saviez-vous que...

les politiques familiales municipales concernent aussi les aînés, les saines habitudes de vie, les relations intergénérationnelles, l'accueil des immigrants



Inscrivez-vous au 21<sup>e</sup> Colloque à Amos du 29 au 31 mai 2009

Le CAMF remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au soutien technique auprès des municipalités et des MRC, ainsi qu'au fonctionnement des activités du Carrefour en matière de politique familiale municipale.

Famille et Aînés  
Québec



## THÈMES EN ÉMERGENCE DANS LES PFM: UNE OCCASION DE CONVERGENCE DANS LES INTERVENTIONS MUNICIPALES!

par **Marc-André Plante**, directeur général, CAMF



M. Marc-André Plante  
est directeur au Carrefour  
action municipale et famille.

**D**epuis quelques années, de nombreuses municipalités élaborent des politiques familiales municipales (PFM) en y intégrant des volets spécifiques liés à des priorités locales, régionales ou nationales. La plupart du temps, l'identification de ces thématiques est le fruit d'une large consultation réalisée auprès des familles ou des groupes socioéconomiques lors de l'élaboration d'une PFM. Ces élargissements émanent du milieu et prennent donc toute leur importance.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF), de par son rôle de soutien technique auprès des communautés, facilite et appuie ces différentes orientations en sachant fort bien que plusieurs municipalités ne peuvent disposer des ressources nécessaires afin d'établir de nombreuses politiques ou mesures d'action en réponse aux différentes stratégies nationales des gouvernements. Ainsi, l'expérience des PFM et le succès rencontré depuis vingt ans offrent l'occasion, pour les communautés qui le désirent, de faire d'une pierre deux coups! Par ailleurs, il ne faut pas tomber dans le piège de reléguer la dimension familiale de cette politique au second rang. À titre de conseil, le concept «qualité famille» que promeut le CAMF peut assurément soutenir les municipalités dans leur travail de réflexion. Justement, quels sont les nouveaux sujets ou domaines en émergence dans nos PFM? Il s'en présente trois actuellement.

### LES AÎNÉS: UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE!

Dans mon éditorial précédent, intitulé *Une PFM qui tient compte des aînés: un défi pour tous*, j'expliquais que la politique familiale municipale avait davantage «à s'intéresser aux aînés et à la question du vieillissement de la population... parce que le contexte démographique que connaîtra la société québécoise au cours des prochaines années provoquera des répercussions majeures sur l'organisation du milieu de vie».

Ceci explique en grande partie nos récents échanges avec le Secrétariat aux aînés. Le principal objectif de ce rapproche-

ment avec celui-ci sera d'appuyer davantage les municipalités intéressées par la contribution et la place des aînés à l'occasion de l'élaboration de leur PFM ou de leur mise à jour dans le cadre du programme du ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Voilà un exemple concret qui démontre que les PFM peuvent s'adapter à différents besoins locaux en respectant des balises respectueuses de l'approche familiale.

### LES SAINES HABITUDES DE VIE: COMMENT POUVONS-NOUS MOBILISER LES FAMILLES?

En 2006, le gouvernement du Québec lançait son plan d'action, intitulé *Investir pour l'avenir*, sur la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids. Bien sûr, ce plan d'action gouvernemental invitait l'ensemble des partenaires à soutenir cette stratégie et différentes interventions concernaient le milieu municipal.

À titre de partenaire du milieu municipal, le CAMF a amorcé une réflexion en compagnie des membres de son conseil d'administration, de son équipe des formateurs et des professionnels du MFA afin de favoriser des actions en matière de saines habitudes de vie dans le cadre des PFM. En 2006 et 2008, des ateliers d'appropriation et de formation furent présentés à l'occasion de notre colloque annuel. Depuis janvier dernier, un comité de travail est à l'œuvre et des rencontres ont lieu avec l'organisation *Québec en forme*. De plus, la thématique générale de notre 2<sup>e</sup> Colloque à Amos en mai prochain sera: *Des environnements favorables... Pour la qualité de vie des familles*.

Bref, l'intérêt que porte le CAMF à cette thématique en émergence devrait inciter les communautés à agir et ainsi à contribuer à favoriser des initiatives porteuses de changements de nos milieux pour et par les familles. Il ne faudrait surtout pas oublier qu'un réel changement durable passe nécessairement par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des familles elles-mêmes! Voilà un apport à cette stratégie nationale et un défi pour les PFM qui n'est pas à négliger!

### L'ACCUEIL DES FAMILLES IMMIGRANTES

En 2008, le gouvernement du Québec lançait sa politique gouvernementale *La diversité: une valeur ajoutée* dont l'un des objectifs était d'assurer une meilleure répartition des immigrants sur l'ensemble du territoire québécois. De multiples stratégies ont été initiées au cours des dernières décennies et quelques municipalités ont même adopté des politiques en matière d'accueil et d'intégration de nos immigrants avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

Par ailleurs, le lancement de cette politique gouvernementale a permis de rassembler un ensemble de mesures des ministères qui soutiennent la mobilisation et favorisent l'engagement des partenaires des milieux de vie à cet égard. Encore une fois (et avec raison!), cette stratégie souhaite, en collaboration avec le MFA, inviter les municipalités et les MRC à définir le rapprochement interculturel comme un élément pertinent de leur PFM. La prochaine année permettra aux différents acteurs, dont le CAMF, d'identifier les besoins et de soutenir cette démarche pour les municipalités désireuses d'introduire un volet spécifique *Accueil et intégration des familles immigrantes*. Je vous invite d'ailleurs à lire le texte de M<sup>me</sup> Lucie Dumas à ce sujet (page 12).

En conclusion, le succès et l'évolution des PFM reposent en grande partie sur leur approche multidimensionnelle et sur le respect de la volonté des décideurs locaux. De plus, la cohabitation avec d'autres initiatives et/ou politiques sociales (loisirs, sécurité, développement durable, aînés, etc.) est naturelle et même souhaitable. En fait, l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles passe nécessairement par la convergence des stratégies dans nos interventions municipales. Et cela, c'est tout un défi pour la gouvernance municipale et territoriale! ●

*Marc-André Plante*

## COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.  
Date de tombée des textes du prochain numéro: **1<sup>er</sup> juin 2009**.

## erratum

Dans la chronique *Point de vue éditorial* du numéro de janvier 2009, une erreur s'est glissée dans le titre de M<sup>me</sup> Bérubé. Elle est sous-ministre adjointe. Toutes nos excuses.

### Éditeur:

Carrefour action municipale et famille  
5525, avenue Auteuil, bureau 103  
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

### Coordination de la rédaction et de la production:

Isabelle Lizée

**Collaborateurs:** Manon Bolduc, responsable des dossiers informatiques; Lucie Dumas, direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, MFA; Jean-Pierre Lamoureux, formateur au CAMF; Jacques Lizée, directeur de la recherche et de la formation, CAMF; Anne-Marie Tougas, stagiaire au CAMF

**Correction:** Manon Bolduc

**Conception graphique et impression:**  
Fusion Communications & Design

**Dépôt légal:** Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
2<sup>e</sup> trimestre 2009 ISSN 1708-9824

## LES POLITIQUES FAMILIALES ONT LEUR PLACE

Dans l'édition du 30 janvier 2009 du Journal La Vallée, Frédérique David, journaliste, écrivait un article intitulé *Au-delà des politiques familiales dans lequel elle remettait en question la nécessité et l'efficacité des politiques familiales municipales. Voici ce que lui a répondu M<sup>me</sup> Louise Lapointe, qui travaille à l'élaboration de politiques familiales en tant que consultante.*

« [...] Tout d'abord, je comprends bien le fond de la pensée de M<sup>me</sup> David, à savoir que ça ne prend pas de politique familiale pour qu'une municipalité entreprenne des initiatives en faveur des familles. Je suis aussi d'accord qu'il y a plusieurs municipalités qui en font sans avoir de réelle volonté politique et qui se servent de cette plateforme pour se donner du capital politique.

Cependant, j'aimerais replacer certains éléments. Les politiques familiales ne sont pas des inventions des municipalités. Si vous voulez en savoir plus, visitez le site [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca). Il y a quand même

plusieurs municipalités qui font de l'excellent travail et qui se concertent avec les forces vives du milieu pour se doter de politiques familiales auxquelles les acteurs du milieu, les employés et élus municipaux sont mis à contribution en mettant la famille au cœur de leur vision d'avenir. Pourquoi leur reprocher de faire l'exercice qui nécessite de se doter d'une vision claire et partagée sur des enjeux communs alors qu'on les critique de ne pas avoir de vision et de faire des actions isolées, sans cohérence avec d'autres qui sont souvent contradictoires? En fait, je trouve ça un peu ingrat de la part de M<sup>me</sup> David, car je connais plusieurs municipalités qui ont travaillé en y

mettant beaucoup de cœur et d'énergie et qui se sont concertées avec leur milieu pour arriver à un plan d'action dont ils sont fiers. Ce qui achoppe souvent, c'est que certaines municipalités (je dis bien certaines) ne mettent pas autant d'énergie pour se doter de mécanismes de suivi. Il ne faut pas critiquer grossièrement les politiques familiales en crachant en même temps sur ceux qui font du bon travail qui aura une portée à long terme dans nos communautés. C'est un changement de processus, car les citoyens et les organismes deviennent les acteurs de leur milieu. Soyons au moins reconnaissants et respectueux envers ceux qui y ont mis beaucoup de bonne volonté.» ●

### EN BREF

#### LES RÉSEAUX RÉGIONAUX DU CENTRE-DU-QUÉBEC ET DE LA MAURICIE ET LA PROMOTION/SENSIBILISATION DU NOUVEAU PROGRAMME SUR LES PFM

Depuis la sortie du nouveau programme du MFA sur les PFM en 2008, une stratégie de communication visant à faire connaître le programme fut mise de l'avant par le ministère et le Carrefour. En février dernier, à l'initiative de M<sup>me</sup> Lucie Daigle, conseillère en développement et concertation (CDC), deux rencontres furent organisées dans la région du Centre-du-Québec. Elles rassemblaient des responsables de réseaux régionaux engagés dans des thématiques ayant une incidence directe sur les politiques familiales municipales. Des responsables de la promotion du développement social, des saines habitudes de vie, des aînés, des personnes vivant un handicap et des services sociaux et de santé étaient du nombre des organisations rencontrées.

L'initiative de M<sup>me</sup> Daigle est venue démontrer, hors de tout doute, qu'une

activité de promotion/sensibilisation, jumelée à un échange entre les organisations qui auront à se concerter dans l'implantation d'un programme, était efficace. On le sait tous, le partenariat permet d'aller plus loin et est un incontournable dans la réalisation d'objectifs partagés. Une des observations issues de ces rencontres fut le constat suivant: la PFM est une politique transversale qui favorise l'inclusion de thématiques en émergence. Au cours de la rencontre, il a aussi été prouvé, sans contredit, que la famille est une thématique rassembleuse dans une communauté et que le processus de réalisation d'une PFM permet de tenir compte des réalités actuelles et en mouvance de la communauté. L'inquiétude quant à la multiplication du nombre de politiques municipales fut également partagée. L'approche du gouvernement du Québec en matière de développement durable (DD), à l'effet de ne pas réaliser une

politique spécifique en la matière, mais plutôt d'appliquer une démarche d'intégration dans des politiques existantes, fut citée et reconnue comme étant souhaitable. Considérant que la PFM est une politique pouvant accueillir de nouvelles priorités, on peut alors lui reconnaître une fonction de levier. C'est d'ailleurs ce que beaucoup de milieux ont fait au cours des dernières années.

Dans les prochains mois, d'autres initiatives de promotion/sensibilisation auront lieu. Plusieurs d'entre elles se tiendront directement en milieu municipal ou lors d'activités rassemblant des acteurs en milieu municipal. L'expérience récente dans le Centre-du-Québec est venue confirmer qu'un plan de communication doit se déployer à plusieurs niveaux et que celui de l'échange/concertation est une formule gagnante. ●

#### NOMINATION DE M. LUC TOUPIN AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AQLP

L'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) a annoncé le 16 février dernier la nomination de M. Luc Toupin au poste de directeur général. M. Toupin est une personnalité bien connue dans les milieux du loisir municipal et du loisir associatif. Sa vaste expérience et ses connaissances approfondies du domaine du loisir, de ses enjeux, de ses structures et

des besoins de la clientèle représentent un atout précieux pour la jeune organisation qui a vu le jour en novembre dernier.

Les buts de l'Alliance visent, dans un contexte de respect, d'engagement, de transparence et d'intégrité, à assurer une meilleure représentation et un meilleur positionnement des intérêts du loisir public qui touche plus de 80% de la population. ●



M. Luc Toupin



## LA PFM, DES PLUS JEUNES JUSQU'AUX AÎNÉS!

par **Jean-Pierre Lamoureux**, formateur au Carrefour action municipale et famille

### UN MOUVEMENT LÉGITIME

**O**n observe un mouvement, présentement, pour prendre en compte plus dynamiquement la situation, les attentes et les besoins des personnes âgées dans les politiques familiales municipales. Le Carrefour le reconnaît comme un signe d'évolution légitime. Le ministère de la Famille et des Aînés en confirme le bien-fondé, dans son nouveau programme de soutien aux politiques familiales municipales, lorsqu'il affirme qu'il faut créer des environnements favorables aux familles, aux jeunes comme aux personnes âgées, tout en adaptant les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins respectifs.

Les défis démographiques liés à la faible fécondité des familles et à l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans les municipalités motivent assurément cet élan. Il y a aussi le fait que les familles, au quotidien, se préoccupent beaucoup de la situation de leurs parents vieillissants.

Mais, c'est surtout pour la recherche d'une meilleure qualité de vie des familles et des aînés dans une même collectivité, quelques fois dans la perspective de la survie de cette communauté, qu'une politique familiale municipale devient le levier, en appui à d'autres initiatives, pour favoriser la pleine participation des aînés dans toutes les sphères de la vie communautaire (Bulletin du CAMF de janvier 2009, éditorial de Marc-André Plante, d.g. du CAMF).

### UNE PRÉSENCE DÉJÀ EFFECTIVE DES AÎNÉS DANS LES PFM

Dans plusieurs définitions de la famille retenues par les municipalités et dans de multiples mesures de plans d'action (voir à cet égard la banque de mesures rendue disponible par le CAMF sur son site Internet:

root mesures, classées par thème et taille de municipalité), on constate la prise en compte des aînés.

En effet, jusqu'à maintenant, la majorité des mesures engageant les aînés dans les PFM sont de l'ordre d'activités intergénérationnelles. Elles favorisent l'échange de services et la pratique d'activités réunissant les membres de diverses générations dans la communauté. Des mesures ciblant spécifiquement les aînés devraient davantage s'y retrouver.

### CONSIDÉRATIONS POUR ALLER PLUS LOIN

Observons d'abord que les aînés ne forment pas un groupe homogène dans les municipalités. Il y a dans cette population des différences d'âge importantes. On y retrouve des jeunes retraités, des retraités actifs et d'autres qui sont inactifs. Certains vivent des problèmes importants de santé, d'autres gardent la forme. La proximité ou non de la famille, le temps disponible, l'état civil et la situation financière des aînés forment aussi d'autres facteurs à considérer.

Ajoutons, en conséquence, que la PFM ne peut pas couvrir l'ensemble de la situation et des besoins des aînés dans la municipalité, car cette dernière doit nécessairement agir en fonction de ses champs de juridiction. Par son rôle catalyseur, la municipalité est bien positionnée pour favoriser le partenariat entre les réseaux de la communauté.

Par ailleurs, on peut envisager des «ponts» entre les besoins des personnes âgées et les familles dans plusieurs domaines d'intervention municipale liés à la qualité de vie: le monde communautaire, le bénévolat, les loisirs et la culture, les saines habitudes de vie, la conciliation famille, études et travail, l'accueil des nouveaux arrivants, le transport, la sécurité publique,

la lutte contre la maltraitance et les abus envers les aînés, l'horaire des services publics, les services de proximité, l'accès aux équipements municipaux, la tarification, l'aménagement urbanistique, pour ne nommer que ceux-là.

### UN DÉFI POUR LA GOUVERNANCE MUNICIPALE

Voilà ainsi posé le défi de la gouvernance municipale dans l'adoption de ses diverses politiques d'interventions. Il peut être tentant alors pour une municipalité de plus grande taille, notamment les capitales régionales, de vouloir élaborer une seule politique regroupant un ensemble de priorités d'interventions. Ceci permet d'éviter les duplications.

À notre avis, la politique familiale municipale peut, dans les municipalités de moyenne et de petite tailles, constituer la politique «parapluie», considérant que ces milieux ne sont pas en mesure d'adopter plusieurs politiques. Elles choisissent celle-ci parce qu'elle donne la priorité aux familles qui vivent en cellule comprenant parents, enfants et adolescents. Le propre de la PFM est de fournir une approche intégrée de gestion qui permet de donner un sens à l'intervention municipale mettant en valeur les responsabilités des parents vivant dans la communauté à l'égard des enfants et des adolescents. Il n'y a qu'un pas naturel à franchir pour privilégier le lien de réciprocité avec les aînés.

Et là, il y a de multiples points de jonction qui contribuent au rehaussement de la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la municipalité, en tenant compte des nombreuses situations particulières. Cette voie constitue un moyen privilégié pour les municipalités ayant peu de ressources ou une plus faible population, afin d'agir de façon «socialement responsable».



M. Jean-Pierre Lamoureux  
est formateur  
au Carrefour  
action municipale  
et famille.

## ...on peut envisager des «ponts» entre les besoins des personnes âgées et les familles dans plusieurs domaines d'intervention municipale liés à la qualité de vie...

### POUR DES POLITIQUES D'INTERVENTIONS RASSEMBLEUSES

Le rapprochement entre la famille et les aînés se veut une démarche rassembleuse, me semble-t-il. Établissons que les aînés, comme faisant partie de familles, sont des êtres de relations, des personnes qui interagissent avec leur milieu et qui ont une influence certaine sur la vitalité de la municipalité. Les aînés sont des partenaires individuels ou communautaires des familles. Ils sont des anciens, des gens relativement disponibles ayant de riches expériences de vie et de travail, des sages naturels avec des capacités et des moyens concrets.

Il est donc possible, et sans doute souhaitable, que la politique familiale municipale prévoie des actions favorables aux aînés. La dimension intergénérationnelle élargie demeure toutefois privilégiée, car celle-ci implique la réciprocité, l'échange de services, l'entraide mutuelle, autant de vertus recherchées dans notre monde plutôt individualiste.

En appeler au rôle grand-parental collectif des aînés dans la communauté, que ceux-ci bénéficient ou non de la proximité de leurs propres enfants ou petits-enfants, ne peut être que bénéfique.

Le jumelage d'activités entre les maisons de la famille et les maisons des grands-parents, l'heure du conte à l'école ou à la bibliothèque, les alliances pour les coopératives de santé, pour l'aménagement des parcs publics, l'aide aux devoirs, les ateliers de couture et de cuisine collective, les fêtes intergénérationnelles, les initiations à l'informatique par les ados, les séances sur l'histoire de la municipalité par les anciens, sont de cette nature.

Faire en sorte que les familles et les aînés travaillent ensemble ne peut donc que favoriser l'instauration progressive d'un tissu social renforcé dans les municipalités. Ces rapprochements constituent des victoires sur l'isolement des uns et le manque de temps des autres.

Pour le CAME, c'est le moyen qui s'offre aux municipalités et aux MRC afin de concrétiser leur préoccupation légitime à l'égard des

différentes étapes de vie des membres de la famille, voire d'aller plus loin dans le soutien à apporter aux aînés.

### DES CONDITIONS POUR RÉUSSIR

De manière à ne pas intégrer artificiellement les aînés dans la PFM, il importe de poser des gestes, comme les inviter à faire partie du comité famille. Il faut en tenir compte dans la réflexion sur la définition famille de la PFM. Il est nécessaire de décrire la situation de la population des aînés dans le portrait du milieu, dans l'expression de leurs attentes, et dans la détermination des mesures du plan d'action. Le partenariat avec les organismes de personnes âgées est ici plus que souhaitable pour éviter d'antagoniser les orientations, l'objectif étant plutôt le rapprochement. La PFM ainsi envisagée se présente comme globale et ouverte à des particularités liées aux différents âges de la vie dans une communauté.

C'est alors que vont pouvoir se définir, dans le respect des uns et des autres, les détails importants de la vie municipale, du «mieux-vivre ensemble». Les mesures de tarification des services municipaux, par exemple, l'horaire et l'accès aux équipements collectifs, l'aménagement du territoire, les budgets pour les différentes activités, les revendications auprès des instances de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des services de garde, de la sécurité publique, illustrent bien ces besoins multiples lorsqu'il y a plus d'un groupe d'âge.

### DES INSTRUMENTS DU CAMF POUR AIDER

Pour réussir cette entreprise de rapprochement, le Carrefour action municipale et famille se devra d'ajuster et d'enrichir ses outils et de bonifier ses activités d'accompagnement afin de faire face aux réalités actuelles du vieillissement de la population.

Travaillons ensemble pour favoriser cette évolution bénéfique que permettent les politiques familiales municipales. ●

## COÛT DE LA COTISATION

Tarification en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)

Ces montants incluent les taxes

1 à 4999 habitants	=	71,51 \$
5000 à 9999 habitants	=	143,01 \$
10 000 à 19 999 habitants	=	214,52 \$
20 000 à 49 999 habitants	=	286,03 \$
50 000 à 99 999 habitants	=	572,05 \$
100 000 à 199 999 habitants	=	1001,09 \$
200 000 à 299 999 habitants	=	1430,13 \$
300 000 à 399 999 habitants	=	2860,25 \$
400 000 à 599 999 habitants	=	4290,38 \$
600 000 habitants et plus	=	7150,63 \$
Organisme national	=	178,91 \$
Organisme régional et local	=	71,51 \$
Individu	=	71,51 \$

## BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

## Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

### 01 BAS-SAINT-LAURENT

Saint-Charles-Garnier

### 04 MAURICIE

MRC des Chenaux

### 16 MONTÉRÉGIE

Saint-Joseph-de-Sorel

Saint-Mathieu

Saint-Robert

Yamaska

### 17 CENTRE-DU-QUÉBEC

Sainte-Clotilde-de-Horton

## LES LANCEMENTS DE PFM



### SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

**S**ous le thème *La famille, notre histoire, notre avenir!*, cette municipalité de la Montérégie a récemment procédé au dévoilement du contenu de sa politique familiale. Celle-ci s'intéresse, entre autres, aux grands-parents et à toute autre personne agissant dans l'éducation et le développement d'un enfant.



photo: Journal L'Avantage

### MONT-JOLI

**S**uite à un processus de consultation d'une durée de deux ans, Mont-Joli a choisi huit axes d'intervention et une centaine de mesures pour son plan d'action 2009-2011. La priorité est mise sur le développement d'un milieu de vie sécuritaire, l'accès à un choix de logements diversifiés, l'utilisation du transport collectif ou du covoiturage et l'accès à un service de garde adapté aux besoins des familles. La Ville offre aussi des mesures orientées vers la conciliation famille-travail.



### MRC DES CHENAUX

**P**armi les mesures mises de l'avant dans leur plan d'action, les dix municipalités de la MRC des Chenaux ont décidé de se donner comme priorité la circulation dans la MRC de toute l'information sur les questions familiales. Ainsi, une chronique spécialisée sur les sorties familiales apparaîtra dans le Bulletin de la MRC, les nombreux services qui touchent les familles seront répertoriés sur le site Internet de la MRC et des pochettes d'accueil aux nouveaux résidents seront réalisées et distribuées.



### SAINT-ANDRÉ

**A**vec sa politique familiale, l'objectif poursuivi par Saint-André est de valoriser le milieu familial dans les choix que la municipalité fait. La municipalité a choisi de se pencher, d'ici les trois prochaines années, sur des mesures telles que la tenue d'une fête annuelle pour les nouveaux arrivants, l'embauche d'un agent de développement et la création d'incitatifs pour les nouvelles constructions.

### SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

**E**n élaborant sa politique familiale *Pensons et agissons famille!*, Saint-Pierre-les-Becquets a choisi trois axes d'intervention: la vie communautaire, le loisir, la culture et le sport; la communication; le transport et la sécurité. Pour 2009, trois actions majeures prendront forme: un programme d'aide à l'aménagement d'un secteur résidentiel, la mise en place d'un site Internet et l'aménagement et l'entretien de voies sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.



### SAINT-PROSPER

**T**out en tenant compte des réalités actuelles des familles, le conseil municipal de Saint-Prospère a voulu faire une place à toutes les strates d'âge, des plus jeunes jusqu'aux aînés, dans sa politique familiale. Ses membres souhaitent créer un plus grand sentiment d'appartenance à la municipalité en mettant l'accent sur l'accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux bébés et en valorisant les bons coups des jeunes et des familles du milieu. «Avec l'aide de la population, nous sommes persuadés que cette politique aura des effets concrets sur le quotidien des familles de notre belle municipalité», a déclaré Pierre Poulin, maire de Saint-Prospère.



### VAL-DAVID

**L**a politique familiale élaborée par les Val-Davidois est venue renforcer des principes déjà bien présents dans la municipalité. Par exemple, les événements spéciaux et spectacles offerts sont déjà axés sur les activités familiales et les infrastructures municipales font l'objet de constantes améliorations. D'autres mesures déjà présentes seront bonifiées, comme les rabais accordés aux familles nombreuses sur les tarifs des activités de loisirs et l'offre d'activités sportives ou de détente parents-enfants. Parmi les nouveautés, notons le nouveau plan d'urbanisme qui favorisera la construction de logements intergénérationnels.



## DES ACTIONS DE PFM POUR LES PERSONNES ÂNÉES ET LES FAMILLES IMMIGRANTES

Dans les derniers mois, plusieurs municipalités ont réalisé l'importance d'inclure les aînés dans leur plan d'action. Voici des exemples de mesures entreprises par des municipalités soucieuses de répondre aux besoins particuliers de cette population. Une autre préoccupation grandissante dans plusieurs municipalités est l'accueil des familles immigrantes. Une municipalité et un regroupement de MRC se sont particulièrement démarqués par leur souci d'améliorer les conditions d'accueil, d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants sur leur territoire.

### LAC-ST-JEAN

**D**epuis plusieurs mois, les trois MRC de la région du Lac-St-Jean travaillent à l'élaboration d'une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes sur leur territoire. Les dirigeants voient à travers l'accueil des immigrants une belle façon de trouver une main-d'œuvre qualifiée et intéressante et un moyen de s'attaquer à la décroissance démographique de leur région. «Un projet d'une telle ampleur constitue une première au Québec. [...] Ceci démontre de façon éloquente la volonté des élus du Lac-St-Jean de faire en sorte que la région puisse bénéficier de l'apport de l'immigration pour son développement», a affirmé Louise Boucher, directrice régionale au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Il est important de souligner le travail remarquable de l'organisme *Portes ouvertes sur le Lac* qui a contribué à l'intégration de plus de 100 immigrants résidant maintenant au Lac-St-Jean.

### LA TUQUE

**L'**an dernier, le Haut-St-Maurice a structuré son service d'accueil aux nouveaux résidents de son territoire. Cette initiative a donné naissance au SANA (Service d'accueil des nouveaux arrivants), un organisme offrant, entre autres, du soutien à la recherche d'un logement ou d'un emploi, de l'accompagnement, des pochettes d'accueil ainsi que diverses documentations, informations et références pertinentes. Depuis avril 2008, pas moins de 73 nouveaux arrivants ont été répertoriés par le SANA. «Un tel accueil chaleureux et une qualité de vie qui permet une pareille conciliation travail-famille ne se trouvent pas ailleurs», a confié Ikram Errouissi, coordonnatrice du SANA et elle-même immigrante.

### MRC DE MEMPHRÉMAGOG

**D**e nombreux intervenants de la MRC de Memphrémagog se sont récemment mobilisés pour lancer le projet *Bon voisinage pour les aînés*, une campagne de sensibilisation au civisme et à l'entraide à l'égard des aînés. Il s'agit d'une première en matière de lutte à l'exclusion sociale et à l'isolement des personnes âgées sur son territoire. Ce projet implique autant des gens des services publics (policiers, pompiers, ambulanciers, CSSS) que des ressources communautaires.

### REPENTIGNY

**P**our l'année 2009, la Ville de Repentigny a choisi d'orienter son plan d'action vers les besoins de sa population vieillissante. La Ville prévoit établir une tarification spéciale pour les familles et les aînés lors des événements qu'elle soutient, mettre sur pied un programme *Accès-loisirs* dirigé vers les familles et aînés à faible revenu, développer les liens famille-aînés sur son site Internet, installer des feux de circulation pour les traverses piétonnières, aménager des espaces de stationnement «Famille» et favoriser la tenue de fêtes de quartier.

### SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**L**e conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville a récemment décidé de se doter d'une politique concernant les maisons bigénérationnelles. Ce faisant, le conseil souhaite répondre aux besoins de cohabitation et d'autonomie des diverses générations. Les membres se sont toutefois assurés de mettre en place certaines balises afin de s'assurer qu'un tel logement, situé dans une zone de maisons unifamiliales, ne devienne pas une offre intéressante sur le marché locatif une fois les aînés partis.



M<sup>me</sup> Anne-Marie Tougas  
est étudiante au  
doctorat en psychologie  
communautaire, Université  
du Québec à Montréal et elle  
est aussi stagiaire au CAMF.



# LES PFM: UNE AVENUE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL D'UNE COMMUNAUTÉ

par Anne-Marie Tougas, M. Ps.

Étudiante au doctorat en psychologie communautaire, Université du Québec à Montréal et stagiaire au CAMF.

## LE DÉFI DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**E**n vertu des modifications à la Loi 170 sur l'aménagement et l'urbanisme, certaines grandes villes fusionnées et MRC sont tenues d'élaborer un plan de développement qui intègre la dimension sociale. Cette nouvelle responsabilité représente un défi de taille pour les élus municipaux compte tenu du fait que les politiques en la matière sont récentes, qu'il n'existe pas de consensus clair quant à la définition du développement social et que la vision popularisée du concept évoque des idéaux qui s'apparentent davantage au rôle de l'État. Au cours d'une récente étude, Letarte (2008) a mis en lumière certains réflexes qui freinent les municipalités à œuvrer en développement social: confusion dans la compréhension de la Loi, crainte face au transfert de responsabilités par le gouvernement, association du développement social aux besoins des clientèles démunies.

## LES DIMENSIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'intérêt envers le développement social au Québec s'est d'abord manifesté dans les années 1960. Depuis la Commission Castonguay-Nepveu (1967-1972), qui proposait une première politique globale de développement social, le concept s'est raffiné progressivement. À ce jour, la définition proposée par le Conseil de la santé et du bien-être, en vue du Forum sur le développement social de 1998, demeure la plus populaire. Elle intègre de nombreuses dimensions qui nécessitent d'être abordées dans une logique transversale:

Le développement social fait référence à la mise en place et au **renforcement**, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des **conditions** requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de **développer pleinement ses potentiels**, de pouvoir **participer activement à la vie sociale** et de pouvoir tirer sa juste part de l'**enrichissement collectif**, et, d'autre part, à la collectivité de **progresser socialement, culturellement et économiquement**, dans un contexte où le **développement économique s'oriente vers un développement durable**, soucieux de **justice sociale**. Dans cette optique, le développement social, le développement économique et le développement culturel sont des **dimensions interdépendantes et complémentaires** d'un projet de société.

## UN ENSEMBLE DE PROCESSUS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans le cadre d'une recherche commandée par le Conseil de la santé et du bien-être dont l'objectif était d'opérationnaliser le concept de développement social afin de le mesurer, Bernard et ses collaborateurs (2002) proposent la définition suivante: un ensemble de processus et d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs. Par un ensemble de processus, les auteurs font référence à quatre moyens qui, à la fois, conduisent au développement social et en représentent une composante essentielle. Ces moyens sont soutenus par un rationnel (CSBE, 2001) qui oriente des actions concrètes susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs (voir le tableau 1).

Tableau 1

Moyens et rationnel sous-jacents à un ensemble de processus rattaché au concept de développement social

Moyens		Rationnel
Lutter contre les inégalités sociales et économiques	→	Les inégalités ne se réduisent pas à la pauvreté économique, mais comportent aussi des facettes sociales.
Adapter les politiques et les interventions aux besoins des populations, des territoires et des groupes sociaux	→	Les problèmes sont complexes et interdépendants et nécessitent une approche transversale qui fait en sorte que les secteurs d'intervention travaillent de concert.
Soutenir les communautés dans leurs efforts d'appropriation de leur développement	→	Les solutions passent par la collectivité sur un territoire donné.
Favoriser la participation sociale	→	La société doit se préoccuper de la place qui est faite aux individus et des conditions pour promouvoir leur participation.

...on peut se demander par quels types d'actions  
concrètes [les municipalités] sont susceptibles de promouvoir  
le développement social de leur communauté.

Figure 1

Catégories d'actions favorables au développement social présentant des points de concordance avec les mesures des politiques familiales municipales

<b>1 ressources</b>	Services Activités Infrastructures Espaces verts	<b>3 promotion / sensibilisation / information</b>	
<b>2 modalités d'accès</b>	Tarif Horaire Transport Sécurité Réglementation Incitatifs Proximité	<b>4 soutien du milieu</b>	Financier Matériel Humain
		<b>5 consultation / représentation</b>	

Selon Robert (2006), les processus favorables au développement social ont intérêt à se déployer à l'intérieur d'une dynamique qui implique la participation conjointe et équilibrée de l'État et de la société civile à tous les niveaux: local, régional, national. Il précise que «les nouvelles politiques sociales doivent être interactives, faire appel à une coplanification avec les instances du milieu» (p. 64). Les municipalités figurant au cœur de cette dynamique, on peut se demander par quels types d'actions concrètes elles sont susceptibles de promouvoir le développement social de leur communauté.

#### LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Carrefour pose l'hypothèse que la PFM, par le biais des mesures qui émergent des plans d'action, représente une avenue par laquelle les municipalités peuvent contribuer au développement social de leur milieu. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons passé en revue divers écrits dans le domaine du développement social et du monde municipal afin de traduire en terme d'actions le potentiel des municipalités en matière de développement social. De façon inductive, un nombre limité de catégories d'actions ont été formulées puis confrontées à l'ensemble des mesures issues de 88 plans d'action de PFM élaborées depuis 2006. La figure 1 illustre les cinq catégories d'actions qui ont émergé puis se sont précisées au fil des analyses. Elles sont ensuite définies et appuyées d'exemples tirés de mesures de politiques familiales municipales concordantes.

#### 1 OFFRE DE RESSOURCES EN RÉPONSE AUX BESOINS DE BASE

Une première catégorie d'actions que les municipalités peuvent entreprendre consiste à mettre en place des ressources dans le but de répondre aux besoins de base de tous les citoyens. Ces ressources se présentent sous différentes formes: services de proximité, activités de loisirs, nouvelles infrastructures, aménagement d'espaces verts, etc. Bien qu'elle s'adresse à tous les groupes de la population, cette stratégie s'inscrit dans une logique cohérente à celle de la lutte aux inégalités puisqu'elle permet de combler les déficits de participation pour les individus qui présentent une situation qui limite leur implication citoyenne (INSPQ, 2002).

Voici des exemples de mesures de PFM qui concordent avec cette catégorie d'actions:

- Poursuivre les projets d'aménagement d'espaces communautaires dans les HLM;
- Offrir un accès Internet aux familles à la bibliothèque;
- Établir des ententes intermunicipales pour permettre la pratique d'activités sportives et socioculturelles offertes à l'extérieur de la municipalité;

- Offrir le service de garde avant et après l'école;
- Aménager le réseau cyclable en préconisant une approche récréative et utilitaire.

#### 2 MODALITÉS D'ACCÈS AUX RESSOURCES

Une deuxième catégorie d'actions favorables au développement social réside dans la mise en place de modalités qui facilitent l'accès et assurent une utilisation optimale des ressources des réseaux municipal, communautaire, culturel et scolaire afin de répondre adéquatement aux besoins des citoyens. Les modalités d'accès peuvent prendre différentes formes qui permettent aux citoyens de tirer profit, à parts égales, des ressources du milieu: tarifs réduits, modification des horaires, organisation du transport, sécurité, entretien et surveillance des lieux, modification de la réglementation, incitatifs financiers, proximité des services, etc.

Voici des exemples de mesures de PFM qui concordent avec cette catégorie d'actions:

- Développer la réglementation favorisant l'implantation d'habitations intergénérationnelles;
- Augmenter la capacité d'intégration des enfants vivant une situation de handicap aux activités municipales;
- Offrir le transport gratuit pour les enfants fréquentant les terrains de jeux;
- Prévoir des aménagements réservés aux jeunes familles (salle d'allaitement, vestiaires, aire de stationnement);
- Créer un portail de réservation pour le covoiturage.

#### 3 PROMOTION/SENSIBILISATION/INFORMATION

Une troisième catégorie d'actions auxquelles les municipalités peuvent avoir recours consiste à initier des occasions d'échange et de communication avec les citoyens et les partenaires du milieu. Ces initiatives peuvent viser à promouvoir certains comportements, à sensibiliser les citoyens sur des sujets d'actualité ou à leur fournir davantage d'information pour comprendre en profondeur des enjeux qui les concernent. Cette stratégie n'attribue pas un rôle actif aux citoyens, mais prétend que le fait d'être informés permet



«...la PFM met en place des mesures qui permettent d'aborder un vaste ensemble de préoccupations propres au milieu municipal.»

- à ces derniers de développer des connaissances qui contribueront à une éventuelle participation, plus près des décisions (Leroux et Ninacs, 2002).

Voici des exemples de mesures de PFM qui concordent avec cette catégorie d'actions:

- ❖ Faire connaître les mesures de soutien aux familles hébergeant des personnes proches;
- ❖ Informer les courtiers et agents d'immeuble des orientations de la municipalité;
- ❖ Mettre en place des programmes de sensibilisation auprès des jeunes sur l'engagement social;
- ❖ Organiser des conférences par des spécialistes de la santé pour les personnes âgées;
- ❖ Écrire un article mensuel dans le journal local traitant de l'importance du recyclage et de la récupération.

#### 4 SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU

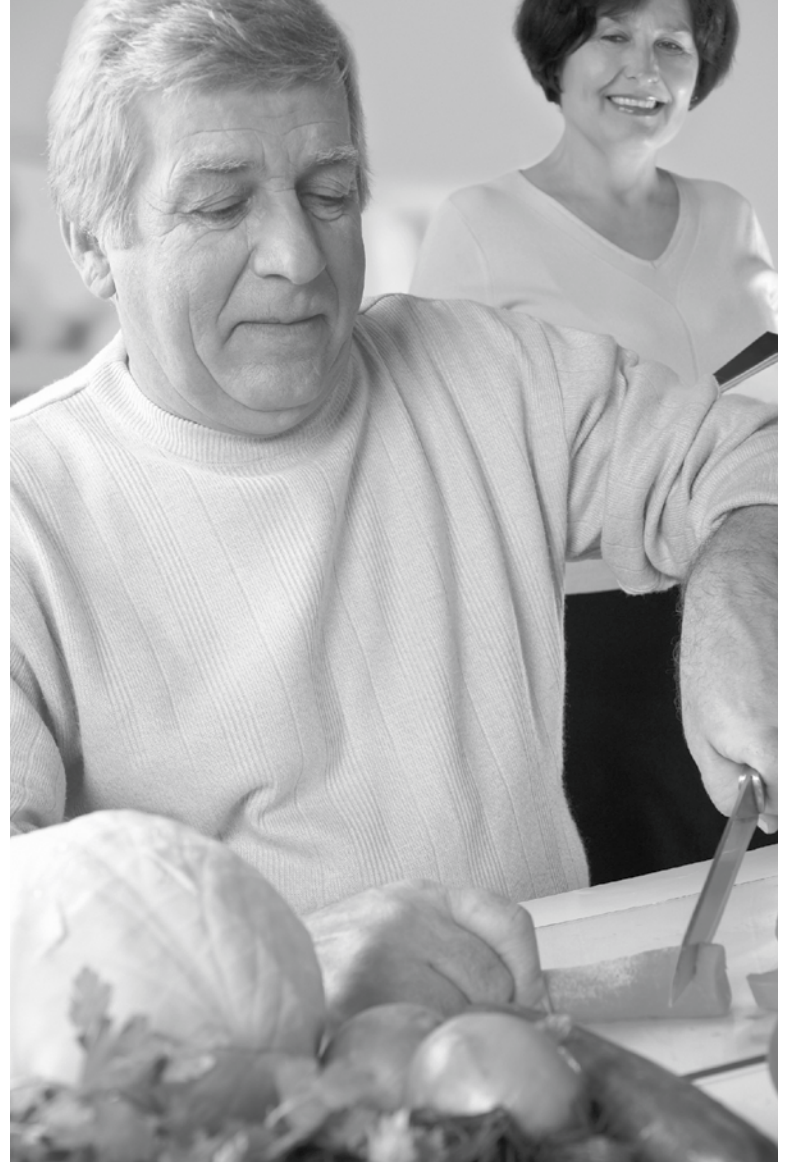
Une quatrième catégorie d'actions consiste à soutenir les initiatives qui émergent d'une démarche entreprise par les individus ou les groupes de la municipalité. Les groupes et les organismes fournissent des lieux de participation et d'interaction au sein desquels les individus peuvent briser leur isolement, partager leurs préoccupations et exercer du pouvoir sur leur situation dans une optique de solidarité collective (Leroux et Ninacs, 2002). Ils favorisent ainsi le développement de l'empowerment (ou pouvoir d'agir) individuel et des compétences de la communauté. Le soutien aux initiatives du milieu peut prendre la forme de ressources financières, matérielles et humaines.

Voici des exemples de mesures de PFM qui concordent avec cette catégorie d'actions:

- ❖ Faciliter la mise en place de coopératives d'habitation;
- ❖ Assurer le prêt de locaux aux organismes dans le cadre d'activités en lien avec la famille;
- ❖ Maintenir la collaboration avec les organismes lors de la coordination des activités de la semaine de relâche;
- ❖ Impliquer directement les jeunes dans l'organisation de leurs activités;
- ❖ Développer et soutenir la médiation de quartier par la création de comités de quartier.

#### 5 CONSULTATION ET REPRÉSENTATION

Une cinquième catégorie d'actions vise à mettre en place des mécanismes de consultation et de représentation qui laissent une place aux citoyens ainsi qu'aux organismes et associations agissant en leur nom pour qu'ils puissent se faire entendre sur des sujets qui les concernent et ainsi influencer les prises de décisions de la municipalité. Cette stratégie confère un rôle plus actif aux citoyens puisque des initiatives sont prises pour rapprocher la municipalité de leur réalité, soit en les impliquant étroitement ou en sollicitant leurs représentants: groupes de discussion, tables de concertation, sondage, études de besoins, enquête de satisfaction, boîtes de commentaires, etc.



Voici des exemples de mesures de PFM qui concordent avec cette catégorie d'actions:

- ❖ Poursuivre la collecte de suggestions et commentaires contenus dans les boîtes installées à cet effet (bibliothèque, piscine municipale, etc.);
- ❖ Organiser des rencontres de secteur afin d'informer et de sonder les besoins des familles;
- ❖ Tenir une rencontre annuelle de tous les responsables des organismes et créer un comité des organismes;
- ❖ Former un comité permanent de la famille;
- ❖ Organiser une rencontre annuelle des RQF axée sur l'échange des expériences et sur des sujets de formation.

#### EN CONCLUSION...

À la lumière des informations tirées de la littérature pertinente et de l'analyse des PFM récentes, nous pouvons conclure que les mesures des PFM sont cohérentes avec les actions propices au développement social d'une communauté. Selon une logique transversale, telle que préconisée par le concept de développement social, la PFM met en place des mesures qui permettent d'aborder un vaste ensemble de préoccupations propres au milieu municipal: sécurité, lutte à la pauvreté, saines habitudes de vie, dévitalisation, conciliation famille-travail, vieillissement de la population, immigration, etc. Dans une prochaine parution, nous décrirons avec plus de précision le degré de couverture des mesures issues des PFM pour chacune des cinq catégories d'actions identifiées.

#### Références

- Bernard, Bernier, et al. (2002). *Comment mesurer le développement social?* Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs sociaux synthétiques.
- Castonguay-Nepveu. (1967-1972). *Rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social*, Éditeur officiel du Québec.
- Conseil de la santé et du bien-être (1998). Rapport du forum sur le développement social.
- Conseil de la Santé et du bien-être (2001). *Les enjeux de l'évaluation des projets de développement social et de développement des communautés, perspectives diverses*. Notes pour une participation à un panel dans le cadre du Colloque de l'Association pour la santé publique du Québec sur le développement social et des communautés: acteurs ou spectateurs? Journées annuelles de santé publique. Montréal.
- Institut national de santé publique du Québec (2002). *La santé des communautés: perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*.
- Leroux, R. et Ninacs, W. A. (2002). *La santé des communautés: perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Revue de littérature.
- Letarte, G. (2008). *Les interfaces entre les politiques municipales: développement social, famille, loisir, sport et vie communautaire*. Gatineau, Québec, Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés.
- Robert, L. (2006). *Le développement social: une politique sociale en émergence*. Dans Tremblay, M., P. A. Tremblay, et S. Tremblay. *Le développement social: un enjeu pour l'économie sociale* (pp. 48-65). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.





Ahuntsic, 2008

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ  
*La Fête des Voisins*  
6 JUIN 2009

## LA FÊTE DES VOISINS, CONTRIBUTION À LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS FAVORABLES POUR LES FAMILLES

**L**a 3<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins a battu son plein avec une participation de 80 000 citoyens à 1600 fêtes dans près de 169 municipalités, arrondissements et organismes. En 2003, 30 000 citoyens avaient alors participé aux différentes fêtes organisées. Ce bilan démontre une augmentation importante et confirme que les citoyens sont nombreux à vouloir améliorer la vie communautaire.

Voilà un événement favorisant le sentiment d'appartenance et de sécurité. Ce rassemblement permet également de découvrir les raisons pour lesquelles les gens ont choisi leur communauté. D'y vivre, d'y rester de générations en générations et de vouloir poursuivre dans cette direction afin que l'environnement soit favorable à la qualité de vie des familles présentes et futures.

Que vous soyez citoyens, employés municipaux ou membres d'un organisme, contribuez au bonheur de votre communauté. ●

**Information:** [nadine.maltais@inspq.qc.ca](mailto:nadine.maltais@inspq.qc.ca) [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca)

### LA FÊTE DES VOISINS, TÉMOIGNAGES

#### RÉCIT D'UNE FÊTE À SAINT-DONAT

*La fête a été un franc succès. Beaucoup de voisins sont venus. Beaucoup de nouvelles rencontres se sont réalisées. Des gens de tous les âges se sont bien mélangés. Les villégiateurs et résidents permanents se sont serrés la pince. Les gens ont tellement apprécié qu'ils suggéraient de se regrouper de nouveau pour une épluchette d'épis de blé d'Inde à la fin de l'été. Tout le monde a félicité l'initiative! Les voisins ont vraiment saisi que c'était une fête communautaire et que chacun en était en quelque sorte «responsable». Bref, c'est une très bonne idée d'encourager les citoyens du Québec à faire de tels rassemblements. Ce matin, on se dit que notre vie de quartier sera un petit peu transformée! N'hésitez surtout pas à faire la promotion de la Fête des voisins. De notre côté, on se promet bien de répéter l'expérience l'an prochain et d'en parler à notre municipalité!*

Dominic Roy et ses collaborateurs  
Saint-Donat

#### HLM À LÉVIS

*Notre HLM de personnes âgées a décidé d'inviter les HLM familles et les résidents autour pour qu'on puisse se connaître. Même si on est des personnes âgées, on peut voisiner les familles et les enfants autour et créer des liens.*

Une citoyenne de Lévis

R É A L I S E Z   L E   R Ê V E

## LA FÉE UN GROUPE DE REÉÉ PAS COMME LES AUTRES



**Il n'est jamais trop tôt pour commencer...  
donnez un bon départ à votre enfant.**

Avec la FÉE, vous avez de nombreux moyens à votre disposition afin de financer les études de votre enfant. Que ce soit notre régime collectif, notre régime des performants ou notre régime individuel, nous pouvons et nous allons vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'épargne. Et bien sûr, tous nos régimes sont admissibles à recevoir toutes les subventions offertes par le gouvernement. **Pour plus d'informations, [www.cefi.ca](http://www.cefi.ca)**

*Un fier partenaire du Carrefour action municipale et famille*

## LE «PENSER ET AGIR... RAPPROCHEMENT INTERCULTUREL», VOUS CONNAISSEZ?

par **Lucie Dumas**, conseillère, Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, ministère de la Famille et des Aînés



M<sup>me</sup> Lucie Dumas est conseillère à la Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle, ministère de la Famille et des Aînés.

**E**n octobre 2008, M<sup>me</sup> Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, faisait connaître la politique gouvernementale et le plan d'action pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, intitulée *La diversité: une valeur ajoutée*. Ce plan, qui s'étale sur cinq ans, touche toutes les sphères de la société. Les secteurs du travail, de l'éducation, de la santé, de la famille, de la sécurité publique et des médias sont notamment visés. Il prévoit des actions pour, entre autres, sensibiliser le grand public à l'apport de l'immigration, améliorer la gestion de la diversité et prévenir le racisme et la discrimination.

Le ministre de la Famille, M. Tony Tomassi, se réjouit de pouvoir contribuer à la réalisation de ce plan d'action et invite les municipalités du Québec à inscrire l'intégration des nouveaux arrivants au sein de leur politique familiale municipale.

### EN QUOI CE PLAN D'ACTION DEVRAIT-IL VOUS INTERPELLER?

Au cours des prochaines années, le Québec aura davantage recours à l'immigration pour tenter de pallier le ralentissement de sa croissance démographique et atténuer les effets du vieillissement de la population. La contribution des personnes issues de l'immigration au développement du Québec sera de plus en plus importante, tant sur le plan démographique que sur le plan économique. Le Québec, qui a fait résolument le choix de l'immigration pour appuyer son développement, se doit d'assurer une meilleure répartition sur l'ensemble de son territoire de la richesse que représentent ces nouveaux arrivants.

De nombreux élus s'intéressent à l'accueil fait aux personnes immigrantes. Interpellées par l'importante question du rapprochement interculturel, plusieurs municipalités sont invitées à définir ce rapprochement comme un élément pertinent de leur politique familiale. Il est important de se rappeler que les nouveaux arrivants sont souvent, en fait, des familles. Dans cette perspective, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et le rapprochement interculturel peut constituer un objectif de la politique familiale municipale.

À Brossard par exemple, dès leur arrivée, les immigrants reçoivent des cours de français. Le Carrefour jeunesse emploi soutient les jeunes immigrants à faire reconnaître leurs compétences et à trouver un emploi. Différents organismes offrent une formation pour ceux qui en ont besoin. La philosophie de Brossard est bien simple: les immigrants y sont reçus et y vivent comme des Québécois à part entière. D'ailleurs, les Brossardois de toutes les origines sont conviés chaque année à une journée de fête interculturelle. La dégustation de mets typiques, l'exposition de peintures et la vente d'objets d'art et d'artisanat sont au programme, de même que l'animation et des jeux pour les enfants.

Voici d'autres exemples de gestes que vous pouvez poser pour atteindre cet objectif:

- Mettre en place un programme de jumelage de familles nouvellement arrivées avec des familles déjà établies dans le milieu de vie;
- Concevoir un guide pour parents immigrants afin de tenir compte de leurs préoccupations et de leurs besoins dans leur nouveau milieu de vie;
- Organiser une épluchette de blé d'Inde, un moyen économique et très efficace pour réunir des familles de diverses origines autour de cette tradition bien québécoise rattachée à un aliment consommé dans plusieurs parties du monde;
- Tenir des ateliers d'information et de sensibilisation pour les mères immigrantes pour prévenir l'isolement.

Plusieurs actions peuvent être incluses dans le plan d'action qui découle d'une politique familiale. Vous pouvez en imaginer bien d'autres. Il s'agit simplement d'établir des conditions propices au rapprochement des familles de diverses origines.

### EFFETS POSITIFS

L'ouverture d'un milieu de vie à la diversité pourra favoriser des relations interculturelles harmonieuses. Toute action visant des contacts positifs entre les familles de diverses origines peut constituer le fondement d'un rapprochement interculturel au quotidien et contribuer au mieux-être et à la qualité de vie de toutes les familles d'un milieu donné. ●

## GATINEAU, TERRE D'ACCUEIL POUR L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET LES FAMILLES

### LA MUNICIPALITÉ: UNE GRANDE FAMILLE, UN PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

**C'**est le thème retenu par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour ses assises annuelles de 2009. Ce grand rassemblement aura lieu durant la Semaine québécoise des familles, soit du 13 au 16 mai prochain à Gatineau.

Ce thème s'articule autour de la famille et de la place de premier plan qu'elle occupe chez les élus municipaux. Parce que la famille habite et partage une partie du territoire de la municipalité, cette dernière a besoin, entre autres, de structures et d'encadrement qui lui permettent de grandir et d'évoluer. La réponse à ces besoins passe souvent par la politique familiale municipale. Voilà un thème à mille et une facettes qui pourra alimenter une multitude de sujets: la sécurité, les aînés, le transport collectif, l'agriculture, le développement durable et social, etc.

Bien sûr, le Carrefour sera présent à cet événement d'envergure pour un atelier ainsi qu'au Salon des affaires en compagnie de notre partenaire, le ministère de la Famille et des Aînés.

### DES ACTIONS CONCRÈTES À GATINEAU POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

Le choix de la Ville de Gatineau pour la tenue des 88<sup>e</sup> assises de l'UMQ n'est pas un hasard. Cette municipalité de plus de 245 000 habitants adoptait en 2005 une politique familiale visant à soutenir les familles en leur offrant des services équitables et accessibles pour améliorer leur qualité de vie. Dernièrement, la municipalité participait à une campagne de promotion de la lecture auprès des futurs parents. Associée au réseau BIBLIO de l'Outaouais et à la bibliothèque de Chelsea, Gatineau lance *Bedaine à lire*. Cette initiative promeut la lecture à haute voix auprès des parents d'enfants à naître. C'est par le biais d'un dépliant traitant de l'impact de la lecture à voix haute sur le développement cognitif des bébés et leur futur goût de la lecture et proposant des choix de livres que la campagne prendra forme.

La politique familiale ne s'intéresse pas seulement aux enfants à venir. Elle s'intéresse à la famille dans son ensemble, c'est-à-dire des tout-petits jusqu'aux aînés. Pour les aînés, à l'hiver 2009, quatre nouveaux projets émanant du plan d'action de la PFM seront soutenus: le programme d'aide aux aînés vulnérables et à risque d'exclusion, le programme d'aide à l'apprentissage au transport en commun des aînés, le projet harmonie retraite-travail et la table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais. ●

# DES MOTS JUSTES ET REMPLIS DE SENS

Lorsqu'arrive le moment de retenir les initiatives d'un plan d'action, il importe de bien identifier, pour chacune d'entre elles, le rôle que la municipalité ou la MRC jouera dans leur réalisation. Ce rôle peut être fort variable dans l'intensité de la responsabilité à assumer. Au fil des ans, lors de l'adoption de diverses politiques municipales, des rôles spécifiques sont apparus. On en retrouve trois principaux: leader, partenaire et facilitateur.

Dans le contexte de la PFM, il s'en est ajouté un quatrième, celui d'ambassadeur.

## LEADER

Une municipalité ou une MRC qui se reconnaît en tant que leader d'une action, verra à:

- l'initier;
- en assumer la responsabilité;
- en coordonner les actions.

Bref, c'est elle qui sera maître d'œuvre de la réalisation.

À titre d'exemple, un rôle de leader dans la mise sur pied d'une cuisine collective dans une habitation à loyers modiques avec une

clientèle mixte (jeunes familles, couples sans enfants et aînés) s'exprimera par l'affectation d'un membre du personnel municipal ou d'un comité municipal qui verra à constituer un dossier d'informations, identifier les étapes à franchir, chercher des partenaires communautaires comme soutien à la réalisation, assurer une coordination du projet et produire une évaluation périodique de l'initiative. Le rôle de leader est constant et responsable.



M. Jacques Lizée  
est directeur de la formation  
et de la recherche au CAMF

## PARTENAIRE

Une municipalité ou une MRC qui se reconnaît en tant que partenaire d'une initiative verra à:

- offrir sa collaboration à un projet initié dans sa communauté par un réseau ou un collectif;
- identifier les ressources qu'elle mettra de l'avant;
- assurer une continuité dans la réalisation du projet;

Bref, le rôle de partenaire indique une adhésion à un projet et une contribution à une démarche sans pour autant en assumer le leadership.

Dans l'exemple précédent sur l'organisation d'une cuisine collective, un rôle de partenaire pour la municipalité ou la MRC dans un plan d'action signifie la recherche d'un porteur de dossier qui deviendra le leader. Elle doit trouver ce dernier avant même l'inscription de l'initiative dans le plan d'action sans quoi sa réalisation pourrait être compromise. Elle identifiera, d'entrée de jeu, le soutien qu'elle apportera en tant que partenaire afin de se faire rassurante pour le leader.

## FACILITATEUR

Le rôle de facilitateur, le nom l'indique, consiste à apporter un soutien qui facilitera la réalisation d'une initiative. C'est ainsi que ce rôle s'exprimera par:

- l'attribution de ressources humaines et techniques;
- l'affectation d'un soutien financier;
- l'expertise du personnel ou de l'entourage.

Bref, le facilitateur reconnaît l'importance de la réalisation d'une action sans pour autant y jouer un rôle actif de premier plan.

À nouveau à partir de l'exemple de la cuisine collective, le rôle de facilitateur pourra s'exprimer par le prêt d'un local, l'achat de matériel, d'équipement et de fournitures et par l'animation d'une personne compétente en la matière.

## AMBASSADEUR

Le rôle d'ambassadeur sera exercé par la municipalité ou la MRC lorsqu'elle signifie à la communauté qu'elle reconnaît l'importance d'une réalisation, sans qu'elle en soit maître d'œuvre. Ce rôle s'exprime alors par une intervention de communication dans laquelle le conseil municipal exprime son adhésion.

L'ambassadeur démontre ainsi sa solidarité et contribue à l'avancement d'une réalisation sur son territoire.

Dans l'exemple de la cuisine collective, le rôle d'ambassadeur pourra s'exprimer par un propos sur l'importance de saines habitudes de vie, l'entraide entre familles, la lutte à l'exclusion sociale.

### CONCLUSION

Il arrive que quelques-uns de ces rôles s'exercent simultanément dans la réalisation d'un projet. Toutefois, il importe qu'un de ces rôles prennent une place majeure dans l'engagement pris dans une initiative. C'est très important afin d'éviter le louvoisement qui pourrait causer de l'incertitude dans l'atteinte d'objectifs. Bonne chance et bon choix!



## UNE DÉCLARATION PARTENARIALE PRODUITE À GATINEAU

**D**evant le constat de la période de crise que nous traversons, des partenaires agissant à différents niveaux se sont réunis à la Conférence internationale de Gatineau les 24 et 25 septembre 2008. Lors de la conférence de clôture, une Déclaration, au nom du comité organisateur, a été lue par M. Louis Favreau et adoptée par l'ensemble des participants. Nous vous invitons donc à faire circuler cette déclaration dans votre milieu.

«**Nous sommes ici trois cent vingt-cinq personnes**, acteurs de toutes les générations, promoteurs, chercheurs, têtes de réseaux, responsables de mise en route de nouvelles politiques publiques, toutes et tous partisans et partisans d'une solidarité internationale repensée, d'une justice économique et sociale générale et d'une mondialisation équitable.

**Ensemble**, nous constatons que l'économie mondiale dérégulée sème le désarroi, crée de la précarité et favorise la montée des inégalités, y compris entre les hommes et les femmes; que la planète est en état de survie; que de grandes multinationales et des partis politiques conservateurs réussissent à convaincre des populations qu'il leur faut combattre l'État plutôt que de le voir assumer un rôle de direction permettant de répondre à leurs besoins et à leurs aspirations.

**Ensemble**, nous constatons aussi que, tant au Nord qu'au Sud, des centaines de milliers de personnes et des dizaines de milliers d'organisations et de mouvements remettent en question le mode dominant de production et de consommation, et proposent un modèle de développement durable et solidaire; que des initiatives cherchent à renforcer l'État en lui redonnant un rôle actif dans l'économie, l'emploi et dans la redistribution de la richesse collective; que des mouvements sociaux et des organisations sont toujours plus nombreux à construire de nouveaux lieux d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté et de la démocratie dans le sens de l'intérêt général.»

### ET ENSEMBLE, NOUS CONVENONS:

- 1 Que les crises énergétique, climatique, alimentaire et financière, additionnées à la montée des inégalités sur la planète et à l'affaiblissement de la mission sociale des États tant au Nord qu'au Sud, font courir aux populations et à la planète des risques inédits.
- 2 Que nous sommes de plus en plus nombreux à être vivement conscients de la nécessité d'internationaliser les différents fronts de lutte (environnement, femmes, paysans, autochtones, communautés locales sous pression, commerce équitable, etc.) et de développer des nouvelles pratiques prometteuses de coopération solidaire Nord/Sud (renouveau dans le mouvement syndical international, renouveau dans le mouvement coopératif et mutualiste, retour des paysans et producteurs agricoles sur l'avant-scène, consolidation des réseaux de groupes de femmes, etc.).

- 3 Que le défi de l'interculturalité et de l'échange solidaire du Nord et du Sud dans les mouvements et entre les organisations demeure entier et qu'il doit être relevé.
- 4 Que, dans l'objectif de mettre en place un modèle de développement solidaire, durable et au service des personnes, l'on valorise les circuits courts, la souveraineté alimentaire et des services sociaux de proximité équitables. Il nous faut également, tant au Nord qu'au Sud, travailler à la reconquête de la souveraineté politique de nos États.
- 5 Que nos États doivent reconnaître la société civile, ses mouvements et ses organisations pour la mettre à contribution dans l'élaboration de politiques publiques et l'organisation des services à leurs populations.
- 6 Que nos États doivent œuvrer à la démocratisation des grandes institutions économiques, sociales et culturelles internationales.
- 7 Que les politiques de coopération internationale doivent tableer d'abord et avant tout sur l'échange des savoirs, des expertises et des services entre les mouvements et les organisations de la société civile. En conséquence, nos États doivent remplacer la Déclaration de Paris par un nouvel agenda de l'efficacité de l'aide basé sur les droits humains, l'égalité des sexes et le respect de l'environnement.
- 8 Que nous devons interpellier nos organisations nationales de même que nos grands réseaux tels l'Alliance coopérative internationale (ACI), la Confédération syndicale internationale (CSI), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et Via Campesina, la Marche mondiale des femmes (MMF), le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), les Rencontres d'économie sociale du Mont-Blanc (RMB), le réseau de la finance solidaire INAISE, les réseaux internationaux d'ONG et d'OCI, les réseaux de recherche sur les questions Nord-Sud afin qu'ils se concertent davantage et de façon plus structurée sur la base d'un plan d'information, de communication et d'action qui soit à la hauteur des enjeux actuels de la planète, tout à la fois locaux et internationaux.
- 9 Que le type de rencontre vécue à Gatineau les 24 et 25 septembre 2008 mettant en présence une variété d'acteurs appartenant aux grands réseaux et provenant de toutes les parties du monde est à rééditer périodiquement.
- 10 Qu'au terme de cet exercice, nous nous sentons encore davantage RESPONSABLES AUSSI DU MONDE comme nous y engageait la Déclaration du Québec au sortir des États généraux de l'AQOCI en 2006. ●

# UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SE TIENDRA À SHERBROOKE

Conférence internationale «formation, éducation et soutien aux professionnels et à toutes personnes œuvrant auprès des familles et pour les familles», 17 au 19 juin 2009

**S**e tiendra de l'Université de Sherbrooke au Pavillon de l'éducation, la 56<sup>e</sup> Conférence internationale de la Commission internationale des relations du couple et de la famille. La Conférence est l'hôte de l'Organisation nord-américaine de la famille dont le Carrefour est membre.

Depuis quelques années, le Carrefour souhaite voir intégrer dans diverses formations académiques un contenu relatif aux politiques familiales municipales. À ce jour, nous avons réalisé quelques présentations en travail social à l'Université du Québec en Outaouais et en gestion municipale à l'École nationale d'administration publique. Par cet événement, nous souhaitons voir comment, ailleurs dans le monde, se réalise l'intégration de contenu de programme d'intervention en faveur des familles.

Un des conférenciers majeurs sera M. Arturo Ornelas du Mexique. Pour ceux qui étaient présents au colloque de 2003 du Carrefour, on se souviendra de la présentation remarquable de ce conférencier invité. De plus, un des ateliers a été confié au Carrefour, il a pour thème *La formation d'intervenants municipaux en politique familiale municipale*. C'est M. Marc-André Plante, directeur général, qui en fera la présentation.

D'autre part, l'événement sera précédé d'une journée scientifique où les chercheurs viendront présenter des résultats de recherche en la matière.

**Pour plus d'informations:** [www.onafamille.org](http://www.onafamille.org) et [www.iccfr.org](http://www.iccfr.org).

## À VOIR + À LIRE

### **Conciliation emploi-famille et temps sociaux**

TREMBLAY, Diane-Gabrielle, Québec, TÉLUQ, 2008, 308 p.

Cet ouvrage constitue une réédition mise à jour et remaniée. Il est utilisé pour des formations à distance à la Télé-université mais constitue une synthèse claire et bien documentée de la situation québécoise, avec des perspectives canadiennes et internationales. Il s'agit d'un précieux ouvrage de référence sur la question.

### **Villes et politiques temporelles**

BOULIN, Jean-Yves, Paris, La Documentation française, 2008, 244 p.

Cet ouvrage présente une information détaillée sur les expériences européennes de «politique du temps» en France, en Allemagne et en Italie. Jean-Yves Boulain est le grand spécialiste de ces questions. Il fait l'historique des politiques temporelles des collectivités locales, présente leur origine et leur diffusion, donne de nombreux exemples concrets d'initiatives en la matière, procède à un bilan des initiatives et en examine les perspectives.

### **Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe**

LE BIHAN-YOUINOU, Blanche et MARTIN, Claude (dir.), Rennes, Presses de l'EHESP, 2008, 384 p.

Les éditeurs de cet ouvrage se sont employés à rapprocher des chercheurs de disciplines ou de spécialités éloignées, et à nourrir le débat sociopolitique français des apports de la recherche internationale. Les résultats sont présentés sous trois axes: l'analyse des politiques publiques, la sociologie du travail et des professions et les pratiques sociales au sein des ménages.

### **L'investissement en développement social dans les municipalités québécoises après les fusions municipales. Étude de l'évolution des dépenses municipales dans les champs du loisir, de la culture et du logement social**

LETARTE, Georges et FRÉCHETTE, Lucie, Québec, ARUC-ISDC, 2008, 74 p.

Les auteurs ont dirigé une recherche qui avait pour but de vérifier comment les ressources financières consacrées à des champs d'action liés au développement social avaient évolué depuis les fusions municipales, tant dans les grandes villes que dans des municipalités de plus petite taille.

### **Participation citoyenne et développement des communautés au Québec: enjeux, défis et conditions d'actualisation**

MERCIER, Clément, ST-GERMAIN, Lise et BOURQUE, Denis (dir.), Québec, ARUC-ISDC, 2009, 74 p.

Ce cahier présente les enjeux du renouvellement démocratique des approches de développement des communautés par la participation citoyenne. Les auteurs analysent des concepts tels que la démocratie, la société civile, la gouvernance et l'empowerment et abordent des thèmes tels que les défis de la participation citoyenne, l'appropriation par la communauté du développement et les acteurs qui y prennent part.

### **Enfances, Familles, Générations**

Le huitième numéro de la revue, intitulé *Le mode de vie des familles de banlieue: mobilité, intégration, sociabilité et différence entre les générations*, sous la direction d'Andrée Fortin et de Carole Després est téléchargeable gratuitement via le [www.erudit.org/revue/efg/2008/v1/n8/index.html](http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v1/n8/index.html). En voici quelques titres: *Mobilité quotidienne dans la communauté métropolitaine de Québec d'adolescents résidant en territoires urbains*, *Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain*, *Comparaison entre Paris intra-muros et banlieue parisienne*, *Modes de transport et territoires pratiqués en solo par les adolescents de la région urbaine de Québec*.

### **Informations sociales**

Le numéro de novembre-décembre 2008 traite du thème *Évaluation des politiques familiales et sociales*. Trois parties sont proposées: *Nouvelles approches, nouvelles méthodes*; *Diversités des politiques, diversités des évaluations*; *Les niveaux territoriaux de l'évaluation*. Vous pouvez trouver le numéro en ligne au [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

### **Données sociales du Québec, édition 2009**

Cette publication dresse le portrait des conditions de vie au Québec dans les domaines les plus marquants, tels que la santé, l'éducation, le travail, le logement et le transport. Des analyses basées sur des données de sources fiables permettent d'apprécier l'ampleur des changements survenus à travers des comparaisons dans le temps. Le document peut être commandé ou téléchargé au [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

### **SITE INTERNET**

En janvier 2009, la Fondation Lucie et André Chagnon et leurs partenaires ont lancé [naitreetgrandir.net](http://naitreetgrandir.net), un site Web visant à offrir aux parents une source d'information fiable et validée scientifiquement, afin de les soutenir quotidiennement dans leur rôle parental. Le site nous présente des rubriques aussi variées que la santé, les étapes de développement, la sécurité, l'alimentation, le comportement, le langage, l'apprentissage et les jeux. On y retrouve également une section actualité qui nous tient au courant des dernières nouvelles en lien avec la petite enfance au [naitreetgrandir.net](http://naitreetgrandir.net).

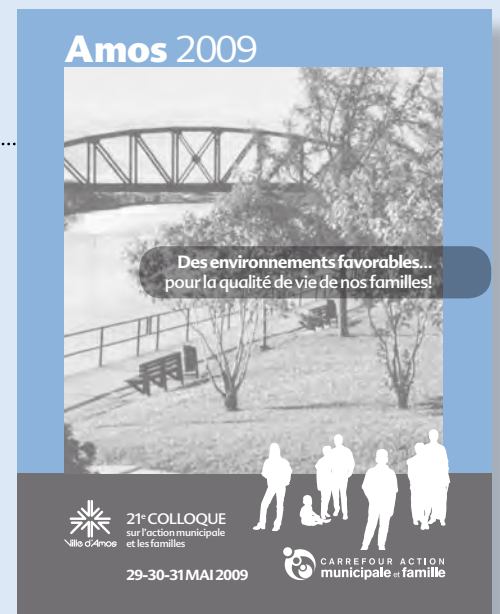
### **OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ**

Le 20 novembre 2008 eut lieu le lancement officiel de l'Observatoire de la parentalité en entreprise. Ce nouvel observatoire a été créé avec une double mission: «Amener un nombre grandissant d'entreprises à signer la Charte de la parentalité en entreprise et veiller à ce que cette dernière se traduise par des actions concrètes dans les entreprises». L'Observatoire a également défini les quatre catégories d'actions suivantes: *Les services facilitant le quotidien des salariés*; *Le soutien financier aux salariés-parents*; *L'organisation du travail*; *L'accompagnement RH et managérial*. Vous pouvez consulter l'Observatoire au [www.observatoire-parentalite.com](http://www.observatoire-parentalite.com).



# 21<sup>e</sup> COLLOQUE

## VILLE D'AMOS, 29 AU 31 MAI 2009



## Des environnements favorables... pour la qualité de vie de nos familles!

Inscrivez-vous dès maintenant au 21<sup>e</sup> Colloque sur l'action municipale et les familles. Complétez le formulaire d'inscription inclus dans le programme du colloque ou en ligne au [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca). **Faites-le avant le 29 avril** pour profiter de tarifs préférentiels. Les membres du Carrefour bénéficient en plus de tarifs privilégiés. Consultez le programme officiel ou le site Web du Carrefour pour tous les détails relatifs à ce 21<sup>e</sup> rendez-vous. Si la qualité du milieu de vie des familles est une de vos préoccupations, ne manquez pas ce colloque qui sera une occasion d'échanger sur les différentes avenues en la matière.



## LES ACTES DU 20<sup>e</sup> COLLOQUE

DÉJÀ 20 ANS, LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE...  
**plus que jamais actuelle!**

**C**e 20<sup>e</sup> rendez-vous provincial a permis de réunir près de 250 participants dont des élu(e)s, des cadres et employé(e)s municipaux, des représentants gouvernementaux, des organismes sociaux, communautaires et de loisir afin d'échanger sur l'avenir des politiques familiales municipales après deux décennies et de découvrir différentes pistes d'action pour aller plus loin dans les plans d'action des politiques familiales municipales et davantage soutenir les municipalités et MRC dans le rôle social qui ne cesse de s'accroître.

Dans ce document, nous présentons le résumé des conférences et des échanges lors des différentes activités de formation ou de réflexion ainsi que les recommandations formulées par les participants au gouvernement du Québec, à l'UMQ, à la FQM et au Carrefour.

**Les actes sont disponibles sur le site Internet du Carrefour. Une copie papier peut être obtenue sur demande.**

### CALENDRIER

19 au 25 avril 2009  
Semaine de l'action bénévole  
[www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)

1<sup>er</sup>, 2 et 3 mai 2009  
Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe  
Colloque international 2009 du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie.  
«UNICITÉ et DIVERSITÉ, un geste à ma portée!» [www.rcpem.com](http://www.rcpem.com)

15 mai 2009  
Journée internationale des familles  
[www.un.org/french](http://www.un.org/french)

29 au 31 mai 2009  
21<sup>e</sup> Colloque du CAMF sur l'action municipale et les familles.  
Amos  
[www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

5, 6 et 7 juin 2009  
Hôtel Chantecler à Sainte-Adèle  
32<sup>e</sup> Congrès Parents-Secours  
[www.parentssecours.ca](http://www.parentssecours.ca)

16 juin 2009  
Journée scientifique précongrès  
[www.iccfr.org](http://www.iccfr.org)

17 au 19 juin 2009  
56<sup>e</sup> Congrès international de la Commission internationale des Relations du Couple et de la Famille  
[www.onafamille.org](http://www.onafamille.org)

29 et 30 octobre 2009  
Trois-Rivières  
10<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille «Familles et réussite éducative»  
[www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq)

23 au 26 novembre 2009  
Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth à Montréal  
13<sup>e</sup> journées annuelles de santé publique  
[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)